

## Principaux risques initiaux\* d'AT/MP et objectifs de prévention recommandés\*\*

TYPE DE CHARIOT	DORSALGIES LIÉES AUX VIBRATIONS	PAR RENVÈREMENT DU CHARIOT OU CHUTE D'UN QUAI	PAR CHUTE À LA DESCENTE DE LA CABINE	CHIMIQUE	PAR CHUTE D'OBJET	PAR CHOC AVEC ENGIN OU OBSTACLES	LIÉ AU BRUIT	LIÉ AU FROID
Cabine en élévation	P	O	O	F	O	O	O	P/O
Cabine fixe	P	F	O	F	F	F	O	P/O
<b>TÂCHES PRINCIPALES</b> Conduite de chariot	Équiper le chariot d'un fauteuil antivibratile, le régler à chaque prise de poste et le maintenir en état. Entretien des sols (obstacles et trous).	Adapter la vitesse du chariot. Sécuriser les abords des quais. Porter la ceinture de sécurité	Former à l'utilisation (CACES®)	Ventiler la salle de charge. Équiper de filtres à particules les chariots diesel. Ventiler les locaux pour les chariots à gaz.	Stabiliser et sécuriser les stockages de palettes et de produits.	Adapter la vitesse. Respecter les règles de circulation. Utiliser et maintenir en état klaxon et feux à éclat. Déplacements fourches en position basse	Traiter le bruit à la source. Port de protection auditive.	Isoler et chauffer la cabine de pilotage. Planifier le temps de travail au froid. Adapter les équipements de travail au froid.
Circulation à pied	Organiser les circulations séparées des engins et des personnes.							

OBJECTIFS DE PRÉVENTION

### DOMMAGE

- AT/MP avec IP ou décès
- AT/MP avec arrêt
- AT/MP sans arrêt
- AT bénins

### EXPOSITION

- P Permanente
- F Fréquente
- O Occasionnelle
- I Improbable / exceptionnelle

Tout accident, même bénin, doit être signalé à l'EU puis à l'AE.

\* Sans mesure de prévention

\*\* Pour en savoir plus : [cramif.fr](http://cramif.fr) > Prévenir les risques professionnels > Publications > Logistique

## Équipements de protection individuelle

TYPES D'ÉQUIPEMENT	NORMES ISO
Chaussures de sécurité	EN ISO 20345 S3
Cutter de sécurité	
Gants	EN 388
Vêtement de travail	EN 342
Protection auditive	EN 352-1 ; EN 352-2 ; EN 352-3

### AUTORISATION DE CONDUITE

	AE	EU
CACES®	X	
Aptitude médicale	X	X
Formation au poste de travail		X
Délivrance de l'autorisation de conduite et transmission à l'AE		X

### RECOMMANDATIONS CNAMTS R389

	CHARIOT PORTE-À-FAUX < 6T	CHARIOT À MÂT RÉTRACTABLE	CHARIOT BI OU TRI DIRECTIONNEL
Approvisionnement ou déstockage	CACES® 3	CACES® 5	CACES® 5 + formation



Caisse régionale Ile-de-France

Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France  
17-19 avenue de Flandre 75954 PARIS CEDEX 19

DTE 236

[www.cramif.fr](http://www.cramif.fr)

Direction Régionale des Risques Professionnels

Document établi par la Commission Temporaire de Prévention du Comité Technique Régional 6 avec la participation de Transports et Logistique de France

# CARISTE INTÉRIMAIRE



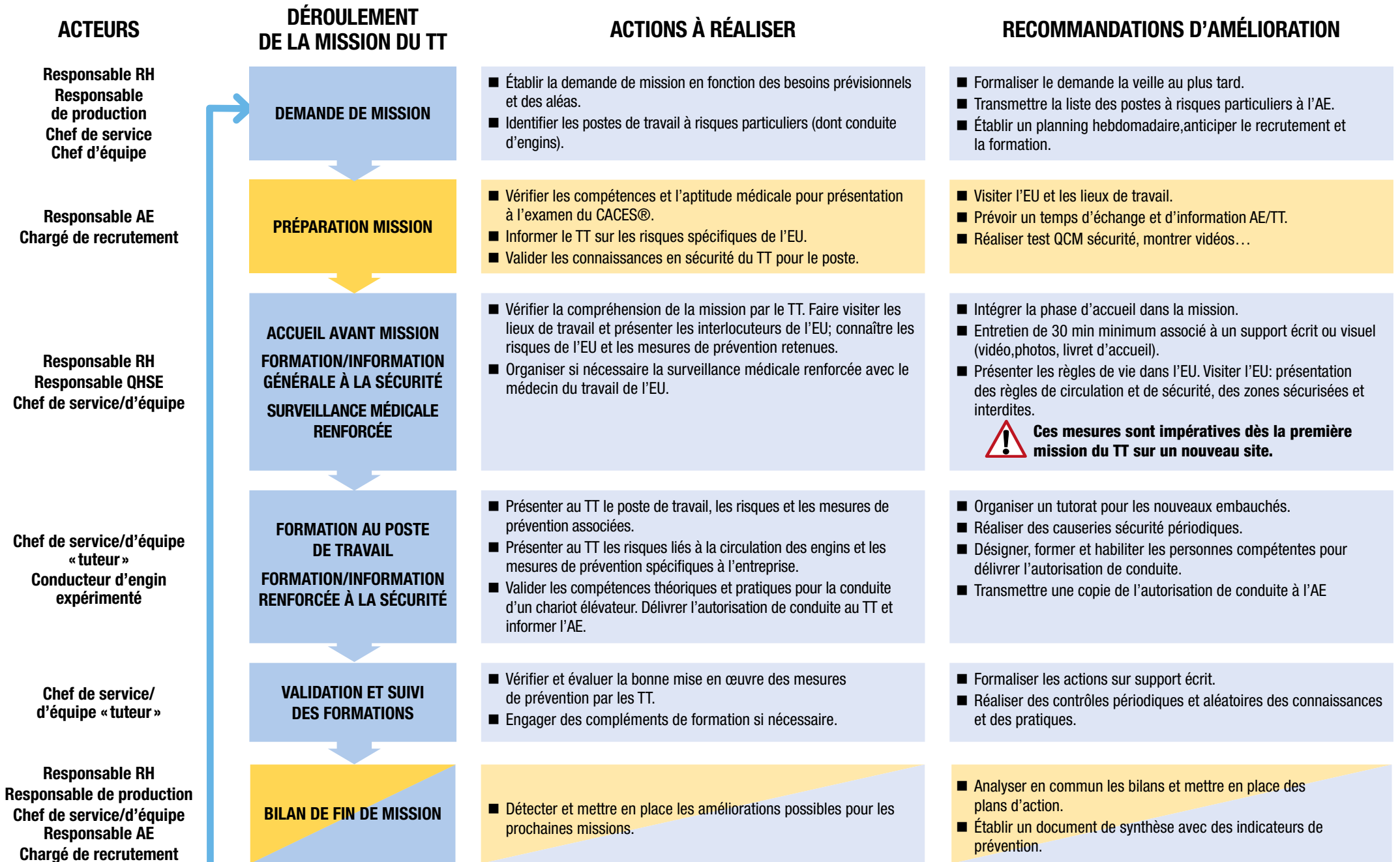
Conduite de chariots à conducteur porté pour le transbordement de marchandises, l'approvisionnement ou le déstockage d'un entrepôt

[www.cramif.fr](http://www.cramif.fr)





Caisse régionale Ile-de-France

Réalisation Chaîne graphique CRAMIF - Maquette : Danièle HEROQUIN - Crédit photos INRS - Illustrations : Albert CHOU - Impression CRAMIF - Dépot légal 2<sup>e</sup> trimestre 2013



#### GLOSSAIRE

 Entreprise utilisatrice  
 Agence d'emploi

**AE** : agence d'emploi  
**AT/MP** : accidents du travail et maladies professionnelles  
**CACES®** : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

**EPI** : équipement de protection individuelle  
**EU** : entreprise utilisatrice  
**QHSE** : qualité hygiène sécurité environnement

**RH** : ressources humaines  
**TT** : travailleur temporaire